



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : MOLYKOTE™ D Pâte

Code du produit : 01288466

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiants et additifs de lubrifiant

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : DOW EUROPE GMBH  
BACHTOBELSTRASSE 3  
8810 HORGEN  
SWITZERLAND

Téléphone : (31) 115 67 2626

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : SDSQuestion@dow.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Contact d'urgence 24h/24 : 00 41 447 28 2820

Contact local en cas d'urgence : +41 44728 2820

---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

#### **Étiquetage supplémentaire**

EUH210      Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### **2.3 Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

---



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Composés inorganiques et organiques dans de l'huile minérale

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Dihydroxyde de calcium	1305-62-0 215-137-3	Skin Irrit.2; H315 Eye Dam.1; H318 STOT SE3; H335	>= 30 - < 50
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5 232-455-8 01-2119487078-27	Asp. Tox.1; H304	>= 20 - < 30
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5 265-155-0 649-465-00-7	Asp. Tox.1; H304	>= 10 - < 20
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0 265-169-7 649-474-00-6	Asp. Tox.1; H304	>= 1 - < 10
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7 265-157-1 649-467-00-8	Asp. Tox.1; H304	>= 1 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Protection pour les secouristes : Sa manipulation ne nécessite aucune précaution particulière de la part des secouristes.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
1.9	16.10.2017	844038-00010	Date de la première version publiée: 26.11.2014

apparaissent.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun(e) à notre connaissance.

### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de métaux  
Oxydes de carbone  
Oxydes de phosphore  
Oxydes de soufre  
Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)  
Formaldéhyde

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.  
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.  
Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.  
Évacuer la zone.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
1.9	16.10.2017	844038-00010	Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

en matière d'équipement de protection.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances résiduelles du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des réglementations locales ou nationales peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quelle réglementation est applicable. Les sections 13 et 15 de cette fiche de sécurité fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les sections: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures techniques à la section CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.

Mesures d'hygiène : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.





**MOLYKOTE™ D Pâte**

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

Information supplémentaire	Voir 1.9.6 Liquides de refroidissement et de lubrification, huiles minérales, En utilisation, Cancérogène, Catégorie 3, National Institute for Occupational Safety and Health, Deutsche Forschungsgemeinschaft			
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	VME (poussières inhalables)	5 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	Voir 1.9.6 Liquides de refroidissement et de lubrification, huiles minérales, En utilisation, Cancérogène, Catégorie 3, National Institute for Occupational Safety and Health, Deutsche Forschungsgemeinschaft			
cires de paraffine et cires d'hydrocarbures	8002-74-2	VME (fumées alvéolaires)	2 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	VME (poussières inhalables)	5 mg/m <sup>3</sup>	CH SUVA
Information supplémentaire	Voir 1.9.6 Liquides de refroidissement et de lubrification, huiles minérales, En utilisation, Cancérogène, Catégorie 3, National Institute for Occupational Safety and Health, Deutsche Forschungsgemeinschaft			

**Les substances sont inextricablement liées aux produits et ne contribuent donc pas aux risques d'inhalation des poussières.**

Dihydroxyde de calcium

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Dihydroxyde de calcium	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	4 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	4 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	1 mg/m <sup>3</sup>

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Dihydroxyde de calcium	Eau douce	0,49 mg/l
	Eau de mer	0,32 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,49 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	3 mg/l
	Sol	1080 mg/kg
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	9,33 Aliments mg / kg
Distillats naphténiques lourds	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	9,33 Aliments mg



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

(pétrole), raffinés au solvant		/ kg
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Oral(e) (Empoisonnement secondaire)	9,33 Aliments mg / kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Des substances dangereuses peuvent se former lors de l'utilisation (voir chapitre 10).  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
Réduire au minimum les concentrations d'exposition au travail.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité

Protection des mains

Remarques : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection de la peau et du corps : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique (A-P)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : pâte

Couleur : blanc cassé

Odeur : légère

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Non applicable
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	1,27
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

### **9.2 Autres informations**

Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Taille des particules	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique. La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Non classé comme danger de réactivité

#### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Une utilisation à des températures élevées peut former des composés hautement dangereux.  
Peut réagir avec les agents oxydants forts.  
Des produits de décomposition dangereux se formeront à des températures élevées.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : Formaldéhyde

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Contact avec la peau  
Ingestion  
Contact avec les yeux

#### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

##### **Dihydroxyde de calcium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.500 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

### **Huile minérale blanche (pétrole):**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### **Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,53 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,53 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,53 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Remarques: Sur la base de données d'essai.

### **Composants:**

#### **Dihydroxyde de calcium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: Irritation de la peau

#### **Huile minérale blanche (pétrole):**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

#### **Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Sur la base de données d'essai.

#### **Composants:**

##### **Dihydroxyde de calcium:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

##### **Huile minérale blanche (pétrole):**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

##### **Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

##### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

##### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Huile minérale blanche (pétrole):**

Type de Test: Test de Buehler

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: négatif



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

### **Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Type de Test: Test de Buehler  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: négatif

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Type de Test: Test de Buehler  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Espèce: Cochon d'Inde  
Méthode: OCDE ligne directrice 406  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Type de Test: Test de Buehler  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Espèce: Cochon d'Inde  
Méthode: OCDE ligne directrice 406  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Dihydroxyde de calcium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

#### **Huile minérale blanche (pétrole):**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

### **Composants:**

#### **Dihydroxyde de calcium:**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 104 semaines  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

#### **Huile minérale blanche (pétrole):**

Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 24 Mois  
Résultat: négatif

#### **Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Espèce: Souris  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Durée d'exposition: 78 semaines  
Résultat: négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Espèce: Souris  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Durée d'exposition: 78 semaines  
Méthode: OCDE ligne directrice 451  
Résultat: négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Dihydroxyde de calcium:**

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

similaires

### **Huile minérale blanche (pétrole):**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif

### **Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 421  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Résultat: négatif

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryo-fœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Contact avec la peau  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Essai de dépistage de toxicité pour la reproduction et le développement  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: OCDE ligne directrice 421



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
1.9	16.10.2017	844038-00010	Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Dihydroxyde de calcium:**

Evaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

Remarques: Les substances sont inextricablement liées aux produits et ne contribuent donc pas aux risques d'inhalation des poussières.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Huile minérale blanche (pétrole):**

Espèce: Rat

LOAEL: > 160 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 90 jours

Espèce: Rat

LOAEL: >= 1 mg/l

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition: 4 Sem.

Méthode: OCDE ligne directrice 412

##### **Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Espèce: Rat

NOAEL: > 0,98 mg/l

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition: 28 jours

##### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Espèce: Lapin

NOAEL: 1.000 mg/kg

Voie d'application: Contact avec la peau

Durée d'exposition: 4 Sem.

Méthode: OCDE ligne directrice 410

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Espèce: Rat

NOAEL: > 980 mg/m<sup>3</sup>

Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition: 4 Sem.



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Composants:**

#### **Huile minérale blanche (pétrole):**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

#### **Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

#### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Composants:**

##### **Dihydroxyde de calcium:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Gasterosteus aculeatus (épinoche)): 457 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 49,1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 79,22 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 184,57 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
-



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : 300,4 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 32 mg/l  
Durée d'exposition: 14 jr

### **Huile minérale blanche (pétrole):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

### **Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

Toxicité pour les algues : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC :  $\geq 1,93$  mg/l  
Durée d'exposition: 10 min

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)):  $> 100$  mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )):  $> 10.000$  mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)):  $> 100$  mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les microorganismes : NOEC :  $> 1,93$  mg/l  
Durée d'exposition: 10 min  
Méthode: DIN 38 412 Part 8  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 10 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)):  $> 100$  mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Selon les données provenant de composants



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

NOELR (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour les microorganismes : NOEC : > 1,93 mg/l  
Durée d'exposition: 10 min  
Méthode: DIN 38 412 Part 8  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOELR: > 1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Substance d'essai: Fraction adaptée à l'eau  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **Huile minérale blanche (pétrole):**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 31 %  
Durée d'exposition: 28 jr

##### **Distillats naphéniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 31 %  
Durée d'exposition: 28 jr



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 2 - 8 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

### **Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 31 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301F

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Non pertinent

### **12.6 Autres effets néfastes**

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.  
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.  
Sauf indication contraire : éliminer comme produit non utilisé.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version 1.9      Date de révision: 16.10.2017      Numéro de la FDS: 844038-00010      Date de dernière parution: 21.03.2017  
Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.4 Groupe d'emballage**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Remarques : Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs  
Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012) : Non applicable

#### **Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- TSCA : L'autorisation de fabrication, d'importation, de transformation ou d'utilisation de ce produit dans le cadre de la loi TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis est exemptée en raison d'un faible volume (LVE) des exigences de l'inventaire TSCA (40 CFR 723.50 (c) (1)).
- NZIoC : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- REACH : Pour les achats par Dow Chemical d'entités juridiques en UE, tous les ingrédients sont actuellement enregistrés, préenregistrés ou exemptés selon REACH. Veuillez vous référer à la section 1 pour les usages recommandés. Pour les achats d'entités juridiques hors de l'Union européenne, avec intention de les importer dans l'EEE, veuillez contacter votre représentant et/ou bureau local.



## MOLYKOTE™ D Pâte

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
1.9	16.10.2017	844038-00010	Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

- PICCS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- KECI : Tous les composants sont listés, exemptés ou notifiés.
- ENCS/ISHL : Tous les composants sont inscrits dans le ENCS / ISHL ou exemptés de liste d'inventaire.
- IECSC : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.
- DSL : Toutes les substances chimiques de ce produit sont conformes à la LCPE 1999 et au RRSN et sont exemptés ou non de l'inscription sur la Liste canadienne intérieure des substances (DSL).
- TCSI : Tous les composants sont listés ou dispensés.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

- H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 : Provoque une irritation cutanée.
- H318 : Provoque de graves lésions des yeux.
- H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

#### Texte complet pour autres abréviations

- Asp. Tox. : Danger par aspiration
- Eye Dam. : Lésions oculaires graves
- Skin Irrit. : Irritation cutanée
- STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- 2017/164/EU : Directive (UE) 2017/164 de la Commission établissant une quatrième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification des directives de la Commission 91/322/CEE, 2000/39/CE et 2009/161/UE
- 91/322/EEC : Directive 91/322/CEE de la Commission relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif
- CH SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
- 2017/164/EU / STEL : Valeur limite à courte terme
- 2017/164/EU / TWA : Valeurs limites - huit heures
- 91/322/EEC / TWA : Valeurs limites - huit heures
- CH SUVA / VME : valeur moyenne d'exposition



## **MOLYKOTE™ D Pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
1.9	16.10.2017	844038-00010	Date de la première version publiée: 26.11.2014

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### **Information supplémentaire**

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : Données techniques internes, données provenant des FDS des matières premières, résultats de la recherche sur le portail eChem de l'OCDE et sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Les points sur lesquels on a apporté des modifications par rapport à la version précédente sont mis en évidence par deux lignes verticales dans le corps du présent document.

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de sa publication et sont donnés en toute bonne foi. Ces renseignements sont fournis à seul titre d'orientation pour que la manipulation, l'utilisation, la transformation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet de la matière en question soient effectués en toute sécurité et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérés comme des spécifications de qualité. Les renseignements fournis ne se réfèrent qu'à la ma-

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



**MOLYKOTE™ D Pâte**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 21.03.2017
1.9	16.10.2017	844038-00010	Date de la première version publiée: 26.11.2014

---

tière spécifiée en haut de la présente fiche des données de sécurité FDS et peuvent ne pas s'appliquer lorsque cette matière est mélangée à d'autres ou qu'elle est transformée, sauf indication spécifiée dans le texte. Les utilisateurs de cette matière sont priés de réexaminer les informations et les recommandations fournies et de les adapter aux méthodes de manipulation, d'utilisation, de transformation et d'entreposage qu'ils comptent employer, en évaluant si possible la pertinence de la matière objet de la FDS à son stade final d'utilisation.

CH / FR